

## VNF et la Gendarmerie nationale : vers une coopération élargie

Conflans-Sainte-Honorine (78), mardi 8 novembre 2011 – Marc PAPINUTTI, Directeur général de Voies navigables de France (VNF), a signé aujourd'hui avec le Général d'armée Jacques MIGNAUX, Directeur général de la Gendarmerie nationale, une convention visant à renforcer la coopération de VNF avec le commandement de la gendarmerie des voies navigables (GCVN) regroupant les unités fluviales et nautiques intérieures de la Gendarmerie nationale, en présence de Michel JAU, Préfet des Yvelines, Arnaud RICHARD, Député des Yvelines, et Philippe ESNOL, Sénateur-maire de Conflans-Sainte-Honorine.

### VNF renforce sa coopération avec la Gendarmerie nationale dans le cadre de la police des territoires

Dans la perspective de la politique de défense et de sécurité de l'établissement public industriel et commercial qu'est Voies navigables de France (VNF), la signature de cette convention a pour objectif de renforcer les modalités de la coopération avec les unités fluviales et nautiques intérieures de la gendarmerie nationale.

Aussi, de par leurs missions, les deux institutions partagent des objectifs communs en matière de respect des exigences de sécurité relatives au transport des biens et des personnes sur la voie d'eau ainsi que des exigences liées à la préservation de l'environnement.

VNF, en sa qualité de gestionnaire du plus grand réseau navigable d'Europe, doit en effet accueillir et faire cohabiter en toute sécurité des activités très variées telles que le transport de fret, le tourisme fluvial et autres activités de loisirs. Quant à la gendarmerie, avec 20 unités fluviales et nautiques intérieures, elle est un acteur majeur de la sécurité dans le contrôle des flux et des espaces dans ce domaine.



Signature de la convention de coopération entre Marc Papinutti, directeur général de Voies Navigables de France, et le général de corps d'armée Muller de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, en présence d'Hugues Ribault, maire d'Andrésy, Arlette Bunout, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire de Conflans-Sainte-Honorine, Jean Delaunay, conseiller municipal en charge du monde de la batellerie à Conflans, Philippe Court, sous-préfet de Saint-Germain en Laye, Arnaud Richard, député des Yvelines et du lieutenant-colonel Barras, responsable des voies navigables pour la Gendarmerie Nationale © Philéas Fotos/VNF/JY LACOTE

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, le transport fluvial est devenu une priorité de L'Etat. Cet accord préconise le développement des transports alternatifs et fixe comme objectifs une augmentation de 25 % du transport fluvial d'ici 2015 et une hausse de la part du fret non routier et non aérien de 14 à 25 % à l'échéance 2022. **En 2010, le transport fluvial affiche un niveau d'activité en hausse de 9%.**

Enfin, la construction du futur canal Seine-Nord Europe qui reliera les Ports de l'Axe Seine à l'Europe fluviale du Nord en 2017 consolide cette coopération et valorise l'expertise des cosignataires dans leurs champs d'intervention propres. Déjà en 2007, la gendarmerie nationale avait participé aux travaux préparatoires de la commission de sécurité relative au canal.

Dans le cadre de cette signature, un exercice de démonstration de déploiement coopératif a été mené ; il s'agissait d'un exercice de relevage de véhicule effectué dans la Seine par les enquêteurs subaquatiques de la brigade fluviale de Conflans-Sainte-Honorine à l'amont des écluses d'Andrésy.



Exercice de relevage de véhicule tombé en Seine  
© Philéas Fotos/VNF/JY LACOTE

## Une coopération articulée autour de 4 axes

La convention, conclue pour une durée d'un an renouvelable, est effective sur l'ensemble du territoire national et se fonde sur quatre axes principaux de coopération :

### 1) Les échanges d'informations

Dans le cadre de ce partenariat, ces échanges seront basés sur **une dynamique de partage des informations générales ou particulières d'intérêt commun** et utiles dans le cadre de l'exercice des missions respectives des cosignataires.

### 2) Les interventions sur le terrain

Dans le périmètre des attributions propres à VNF et au CGVN, **des opérations d'intervention coordonnées** pourront être conduites aussi bien dans un cadre normal programmé que sous le signe de l'urgence si les circonstances l'exigent (respect des règles de navigation, évaluation des risques potentiels, constatation d'infractions au code des transports ou d'atteintes à l'intégrité du domaine public, etc.).

### 3) La mise en commun des moyens

**Les moyens de VNF et des unités fluviales et nautiques intérieures de la gendarmerie nationale sont utilisés pour la réalisation de missions communes** préalablement définies. Les personnels de VNF pourront embarquer à bord des moyens du CGVN et réciproquement.

### 4) La mutualisation des savoir-faire des personnels et de la veille réglementaire

**Des séminaires d'information sont co-organisés** par les deux parties pour permettre aux personnels susceptibles d'intervenir sur le terrain d'uniformiser et d'optimiser les procédures de contrôle. Ces réunions seront l'occasion de faire le point en matière d'évolution de la réglementation et des méthodes de travail.

#### [A propos de Voies navigables de France :](#)

Établissement public du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 100 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial. L'établissement joue également un rôle essentiel de promotion et de développement de la voie d'eau, et notamment du transport fluvial. 4700 agents de l'Etat et de Voies navigables de France sont mobilisés sur tout le territoire.

#### **Les missions de VNF**

- ✓ Gérer, entretenir et exploiter 6 100 km de fleuves, canaux et rivières aménagés, près de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public bord à voie d'eau.
- ✓ Assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures nouvelles en cohérence avec le réseau européen
- ✓ Aménager et valoriser le domaine public fluvial (DPF)
- ✓ Développer le transport fluvial et l'ensemble des activités connexes
- ✓ Favoriser le report modal et les logistiques multimodales
- ✓ Mettre en œuvre une politique de développement de la voie d'eau et de ses usages
- ✓ Participer au développement et à l'aménagement durable des territoires
- ✓ Favoriser l'implantation d'espaces industriels, logistiques et le développement touristique
- ✓ Encourager et développer la production d'énergies douces
- ✓ Optimiser la gestion de l'eau et de ses usages

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

#### [A propos de la Gendarmerie nationale \(Article L3211-3 du Code de la défense\) :](#)

La gendarmerie nationale est une force armée instituée pour veiller à l'exécution des lois.

La police judiciaire constitue l'une de ses missions essentielles.

La gendarmerie nationale est destinée à assurer la sécurité publique et l'ordre public, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines, ainsi que sur les voies de communication.

Elle contribue à la mission de renseignement et d'information des autorités publiques, à la lutte contre le terrorisme, ainsi qu'à la protection des populations.

Elle participe à la défense de la patrie et des intérêts supérieurs de la nation, notamment au contrôle et à la sécurité des armements nucléaires.

L'ensemble de ses missions, civiles et militaires, s'exécute sur toute l'étendue du territoire national, hors de celui-ci en application des engagements internationaux de la France, ainsi qu'aux armées.

[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr)

#### **Contacts Presse**

**Voies navigables de France**  
Direction de la Communication  
Agnès DOITRAND-LAPLACE  
+33 3 21 63 24 15  
[agnès.doitrand-laplace@vnf.fr](mailto:agnès.doitrand-laplace@vnf.fr)

**Commandement de la gendarmerie  
des voies navigables**  
Capitaine Franck OELKER  
+33 1 39 72 36 42 / +33 6 76 85 90 14  
[franck.oelker@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:franck.oelker@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

#### **Open2Europe**

Caroline VALLETTE / Pierrick PICHOT  
+33 1 55 02 15 21 / +33 1 55 02 27 86  
[c.vallette@open2europe.com](mailto:c.vallette@open2europe.com)  
[p.pichot@open2europe.com](mailto:p.pichot@open2europe.com)